



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP – Section de l'Oise
DDFiP de l'Oise, 2 rue Molière, 60021 BEAUVAIS Cedex

permanence le lundi

Tél – Fax - Répondeur : 03-44-06-35-68

mail : fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr

web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

“Et vivre, c'est ne pas se résigner” (Albert Camus)

FO : le syndicat qui reste un syndicat

Déclaration liminaire **F.O.-DGFIP 60**

CAP Locale n°3 du 30 juin 2015 (11h)

Madame la Présidente,

Le syndicat national **F.O.-DGFIP** condamne la procédure de recours hiérarchique obligatoire préalable au recours en CAP Locale : c'est un véritable parcours du combattant à vocation dissuasive. Pour notre syndicat, faire un recours est un droit et personne ne doit être dissuadé ou empêché de le faire valoir.

Parce que c'est un frein supplémentaire, **F.O.-DGFIP** dénonce l'instauration de délais de gestion inférieurs aux délais légaux de recours.

Encore un obstacle, quand un agent souhaite être accompagné en entretien dans le cadre de son recours hiérarchique préalable et qu'il doit affronter encore une difficulté : si c'est un collègue qui accompagne, ça ne peut pas être sur son temps de travail, et si c'est un représentant syndical, c'est le syndicat qui y laisse une demi-journée de son contingent.

Bien sûr, les élus **F.O.-DGFIP** ont accompagné tous les personnels qui le souhaitent.

Mais c'est un comble de faire payer aux organisations syndicales un système dont elles n'ont jamais voulu.

Comme chaque année, **F.O.-DGFIP** condamne un calendrier en forme de rétro-planning intenable, générateur de stress pour tous et en premier lieu pour les services RH, déjà sur-sollicités dans la période avec la préparation des mouvements de septembre.

|| **FO** rappelle qu'il n'y a pas que les indicateurs pour générer de la pression et dégrader les conditions de travail.

Les élus **FO** en CAP Locale n°3

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – 1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP de l'Oise